



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20034467

Déposé / Reçu le

24 FEV. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefe} Bruxelles

N° d'entreprise : **0628 680 457**

Nom

(en entier) : **LDK CONSULTANTS GLOBAL EEIG**

(en abrégé) :

Forme légale : **Groupement Européen d'Intérêt Economique**

Adresse complète du siège : **avenue A.J. Slegers 397 - 1200 Bruxelles**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du Commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres du 21 janvier 2020

L'assemblée générale extraordinaire décide, à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire de la Société :

PKF – VMB – Bedrijfsrevisoren BVCVBA – Koning Albert I-laan 64 – 1780 Wemmel (numéro d'entreprise : 0472.277.063), représentée par Monsieur Luc Martens.

Son mandat couvrira la période des comptes au 31 décembre 2019, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021.

Procuration

L'Assemblée Générale charge la société BDO Experts Comptables, Da Vincilaan 9 – Box E.6. à 1930 Zaventem, représentée par Monsieur Cédric Piesen, Advisor, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

Cédric PIESEN
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).